



HAL
open science

Musicothérapie en milieu carcéral

Stéphane Guétin

► **To cite this version:**

Stéphane Guétin. Musicothérapie en milieu carcéral. Revue française de musicothérapie, 2008, 28 (1), pp.77-82. hal-03433349

HAL Id: hal-03433349

<https://hal.science/hal-03433349v1>

Submitted on 17 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Musicothérapie en milieu carcéral

Stéphane Guétin

Musicothérapeute, doctorant à Paris-Descartes. Association de Musicothérapie Applications et Recherches Cliniques (AMARC). Centre de Mémoire de Ressources et de Recherches, INSERM U888. Ecole Doctorale 261 ; Institut de Psychologie ; Université René Descartes

L'analyse de la littérature ne retrouve qu'une étude sur l'intérêt de la musicothérapie en milieu carcéral [1]. Depuis 1998, la Maison d'Arrêt de Villeneuve les Maguelone a introduit la musicothérapie dans la prise en charge multidisciplinaire de mineurs incarcérés [2].

Objectif : Développer une action éducative et préventive à travers la musicothérapie visant la réadaptation sociale de mineurs en milieu carcéral.

Méthode : La salle de musicothérapie est équipée de matériel audio, d'instruments de musique, d'un ordinateur. Les séances sont régulières, encadrées par un musicothérapeute. Les détenus peuvent créer individuellement ou en groupe, à l'aide d'instruments et de leur voix, des maquettes dont ils composent la musique, chantent et écrivent les textes sur diverses instrumentations. Ils participent aussi à l'atelier informatique, pour créer le graphisme de leur jaquette, au centre scolaire pour écrire et corriger les textes. Ces derniers sont publiés dans le journal interne, disponibles à la bibliothèque et peuvent être repris par les psychologues.

Résultats/Discussion : Notre expérience porte sur 60 jeunes, suivis sur une période allant de 2 mois à 2 ans. La musicothérapie permet aux jeunes détenus de fréquenter à nouveau les lieux scolaires et éducatifs, en accord avec les adultes et sans contrainte. Cette collaboration entre intervenants, autour de la musique, permet une valorisation du jeune détenu en concrétisant son travail par la réalisation d'un CD. En 2003, les adolescents incarcérés ont mené à terme la réalisation d'une compilation musicale. Ce CD démontre que la musicothérapie permet aux jeunes de vivre l'incarcération dans une perspective prioritairement éducative, pédagogique et pas seulement répressive. De plus, son écoute à l'extérieur par de jeunes délinquants a une action préventive. Enfin cette méthode offre la possibilité à certains détenus mineurs de continuer une activité musicale ou culturelle après leur sortie.

Conclusion : Ainsi la musicothérapie est un élément important permettant de recourir à la resocialisation de jeunes détenus notamment à travers une démarche de réinsertion éducative. La réalisation d'un CD démontre que la prison peut faire lien avec l'extérieur et parallèlement modifier le comportement de jeunes en grande difficulté socio-affectives.

musicothérapie, chant, réadaptation sociale, prison

Interest of Music-therapy for incarcerated male adolescents

Introduction: The analysis of literature finds only one study on the interest of music-therapy in prison [1]. Since 1998, the Prison of Villeneuve les Maguelone has introduced music-therapy into the multidisciplinary cares of incarcerated minors [2].

Objective: To develop an educational and preventive action through music-therapy aiming at social rehabilitation of minors in prison.

Method: The music-therapy room is equipped with audio material, musical instruments and a computer. The sessions are organized on a regular basis and supervised by a music-therapist. The prisoners can create models, individually or in a group, for which they compose the music, sing and write texts on various instrumentations, using instruments and their voices. In the school centre, they also take part in the data-processing workshop, to create the graphics of their plastic cover and to write and correct the texts. The latter are published in the internal newspaper, available in the library and may be reviewed by the psychologists.

Results/Discussion: Our experiment relates to 60 young people who are followed during a period extending from 2 months to 2 years. Music-therapy makes it possible to the young prisoners to attend again the school and educational places, unconstrained and in agreement with adults. This collaboration between participants, about music, allows the young prisoner to value himself by concretizing his work through the realization of a CD. In 2003, the imprisoned teenagers carried out the realization of a CD. This CD shows that music-therapy makes it possible for young people to live their imprisonment, as a priority, in an educational and teaching perspective and not only in a repressive way. Moreover, it has a preventive action on young delinquents who live outside and listen to it. Finally, this method allows certain minor prisoners to continue a musical or cultural activity after leaving the prison.

Conclusion: Thus, music-therapy is an important element making it possible to resort to the resocialization of young prisoners, in particular through steps of educational reintegration. The realization of CD shows that the prison can establish a link with the outside and in parallel modify the behaviour of young people going through great socio-emotional difficulties.

music-therapy, song, social rehabilitation prison

atelier thérapeutique, éducation surveillée, délinquance juvénile, réhabilitation sociale

Intérêt de la musicothérapie chez des garçons mineurs incarcérés en maison d'arrêt

77-82

15 mars 2008

Les séances de musicothérapie en milieu carcéral se multiplient progressivement en France depuis la fin des années quatre-vingt-dix, notamment dans les Maisons d'Arrêt de Montpellier, de Nantes, de Bordeaux et quelques autres en France. Pourtant peu de recherches témoignent de cette expérience. Rappelons cependant l'important travail présenté, dans le cadre des Journées Scientifiques de Musicothérapie de 2005, par Catherine Lehoussé et Jean-Pierre Aubret, qui s'intéressait particulièrement à l'étude de l'impact des séances de musicothérapie sur des garçons mineurs incarcérés. Les résultats d'une autre étude scientifique brésilienne réalisée auprès des garçons mineurs incarcérés à la Maison d'Arrêt de San Paolo, publiée en 2002 dans *Aids Education and Prevention* (Perez C.A. et al.), témoignent de l'efficacité de la musicothérapie auprès de la même population. Cette étude a permis de démontrer que les séances de musicothérapie construites autour de la création musicale ont permis de développer une action de prévention et d'information sur les conduites et les comportements à risque.

Différents modes d'action ont pu être identifiés en ce qui concerne l'effet de la musicothérapie en milieu carcéral. L'impact de cette prise en charge pourrait être dû à des facteurs interactifs agissant directement sur les composantes comportementales et sur le retentissement psycho-affectif des détenus. En effet, la musique agit par ses composantes sensorielles, cognitives, affectives, comportementales et sociales qui lui sont propres. Elle permettrait ainsi de réguler un bien être physique par les facteurs vibratoires et sensoriels, de distraire l'attention de l'histoire dramatique de chacun des détenus, de prendre conscience de leur capacité à reprendre du plaisir par l'activité et la création, de réduire l'anxiété et toute forme de stress, et d'améliorer les relations entre les détenus et le personnel pénitentiaire. Ainsi l'utilisation de la musicothérapie en milieu carcéral permettrait des modifications importantes dans les comportements des détenus.

Depuis 1998, l'administration pénitentiaire de la Maison d'Arrêt de Montpellier compte parmi ses actions, la musicothérapie au sein du quartier des mineurs. De nombreux intervenants ont participé à ce travail de recherche. L'Association de Musicothérapie Applications et Recherches Cliniques (AMARC), qui en est à l'origine, a été soutenue officiellement par des institutions comme le Centre Hospitalier Régional de Montpellier, le Ministère de la Justice, la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Ministère de la Culture.

L'objectif de cette action en milieu carcéral était de montrer l'intérêt de la musicothérapie dans l'aide à la réinsertion sociale et à l'accompagnement de la souffrance des garçons mineurs détenus.

Matériels et méthode

Méthode

Les séances de musicothérapie sont proposées aux jeunes détenus au rythme de 1 à 2 fois par semaine sous forme de prise en charge individuelle ou par groupe de 2 à 3 détenus maximum pour une durée moyenne d'une heure.

L'atelier, situé au cœur du quartier des mineurs, est équipé de matériel audio, d'instruments de musique, d'un ordinateur, d'une table de mixage, de micros. Dans le cadre des séances de musicothérapie, les détenus peuvent créer leurs propres

œuvres individuellement ou par petits groupes en utilisant des instruments et/ou leurs voix mais aussi toutes les ressources disponibles mises à leur disposition. Elles permettent la création de maquettes où les détenus composent de la musique, chantent et écrivent des textes sur des instrumentations variées autant dans le registre musical du Hip-Hop que des Musiques du Monde. Cet atelier leur est proposé de façon régulière, encadré par un musicothérapeute et en liaison avec tous les différents intervenants au sein de la structure carcérale.

Illustration n°1 : La salle de musicothérapie du quartier des mineurs de la Maison d'Arrêt de Montpellier (voire infra.).

Cette activité implique de la part de chaque détenu, la sortie de sa cellule pour aller de sa propre volonté dans les ateliers de musique et d'informatique, à la bibliothèque, au centre scolaire et à la rédaction du journal interne pour respectivement enregistrer et composer la musique, créer le graphisme de leur jaquette, écrire les textes ou reprendre et corriger les textes et les publier. Cette collaboration entre intervenants, autour de la musique, permet une valorisation du jeune détenu en concrétisant ce travail par la réalisation de leur CD.

Critère d'évaluation

Dans le cadre de cette étude d'évaluation de la musicothérapie en milieu carcéral, nous avons pris comme critère d'évaluation principal la production de textes de chansons.

Les critères secondaires concernent la participation aux autres ateliers éducatifs proposés par l'administration pénitentiaire. Les intervenants responsables de l'école, de l'atelier d'informatique, du journal interne et de la bibliothèque ont donc été impliqués dans l'étude.

Notre souhait était aussi de pouvoir évaluer le taux de continuation d'une activité musicale à la suite de la détention.

Résultats

Au total nous avons pu, sur une durée de 8 ans d'expérience, prendre en charge près de 300 détenus mineurs âgés entre 13 et 18 ans. Les peines, d'une durée moyenne de 4 mois avec un minimum d'1 mois mais pouvant aller jusqu'à 10 ans, sont prononcées pour des faits correctionnels et criminels.

A ce jour, plus de 500 textes de chansons ont été écrites par ces jeunes. Certains n'écrivent qu'un texte pendant le temps de leur incarcération mais d'autres plus de dix textes. De l'écriture du texte, à sa mise en forme à l'école, de sa publication dans le journal interne et en passant par la réalisation de la pochette en atelier d'informatique, environ 200 CD ont été réalisés et finalisés.

La musicothérapie a ainsi permis aux jeunes détenus, souvent déscolarisés, de fréquenter à nouveau les lieux scolaires et éducatifs qui leur sont proposés mais pas imposés, à leur propre rythme, en accord avec les adultes qui les encadrent.

Autres résultats

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Hérault (SPIP), l'Association la Muscade, le Service médical de la Maison d'Arrêt, l'Association de Musicothérapie Applications et Recherches Cliniques (AMARC) et l'ensemble du

quartier des mineurs ont mis en place un projet de réalisation d'une compilation, sur support CD, de chansons interprétées par de jeunes adolescents incarcérés. Cette réalisation permettait ainsi de valoriser le travail entrepris par les détenus, et de développer un nouvel outil de prévention permettant au monde extérieur d'entendre le message de ces jeunes détenus.

Après avoir obtenu les différentes autorisations nécessaires auprès des familles et de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, une première compilation a vu le jour en 2003.¹

Illustration n°2 : Jaquette CD « Quartier Mineurs » - 1^{ère} compilation (voir infra.).

Un tirage de 1000 copies de cet album à but non lucratif permet de sensibiliser des structures associatives, publiques ou privées pouvant servir de relais à certains de ces jeunes en demande de création musicale.

Ce CD est offert aux responsables des médiathèques, des radios, des maisons d'arrêts, aux Ministères de la Justice, de l'Éducation, de l'Intérieur, de la Santé et autres partenaires pénitentiaires, culturels et associatifs.

La distribution est assurée par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, le service de psychiatrie du Centre Hospitalier Régional de Montpellier, le Service de Médiation Culturelle en Milieu Pénitentiaire et la DRAC de l'Hérault.

Après le succès du premier album en 2003, qui a favorisé la continuité d'une activité culturelle après la sortie de prison de certains jeunes détenus (enregistrement en studio, concerts, émissions de radio), l'administration pénitentiaire a soutenu la création d'une deuxième compilation. Ce projet conserve une perspective éducative, pédagogique et préventive et permet aux jeunes de vivre l'incarcération d'une manière positive et pas seulement répressive. Ces expériences démontrent que la prison peut créer un lien avec l'extérieur et parallèlement modifier le comportement des jeunes en difficultés socio affectives. Ainsi, la musicothérapie est un élément important dans l'action éducative et de réinsertion sociale de ces jeunes en les initiant en partie à la création musicale.

Illustration n°3 : Jaquette CD « Quartier Mineurs » - 2^{ème} compilation (voir page précédente).

Discussion

Cette réalisation montre que des adolescents incarcérés, accompagnés par une équipe solidaire et pluridisciplinaire, peuvent créer et réaliser, de la conception à la production finale, un projet dont ils sont les acteurs et pas seulement les spectateurs passifs.

La réalisation de ce CD est avant tout préventive. Il est un message de l'intérieur adressé à l'extérieur. Il porte témoignage que la prison peut être en liaison avec un dehors où même si rien n'a changé, quelque chose peut commencer à se modifier.

La prison, si elle a un rôle de contrôle social, est aussi une étape traumatisante dans l'histoire singulière de tous ces adolescents. La musique peut alors être un exutoire qui agit efficacement par son effet cathartique.

¹ Les compilations « Quartiers Mineurs » sont disponibles sur le site de l'Association de Musicothérapie Applications et Recherches Cliniques (AMARC) : www.amarc.fr

Ainsi ces paroles de quelques détenus mineurs publiées dans le journal interne :

« Seigneur ne rentrez pas en prison c'est trop dur ça fait déjà quinze jours qu'on est là » (David B)

« Pour moi le monde c'est divisé [...], ce que j'aimerais m'en sortir de ce monde de fous, j'aimerais survivre pour apaiser toutes mes douleurs du passé. Je prends le plaisir à écrire mes textes en insultant tout ce que je déteste, je dis tout ce que je ressens et tout ce que j'ai pu garder en moi auparavant » (Alexandre D)

« Avant les règlements de comptes se faisaient sous le préau, maintenant n'importe qui, peut rentrer en prison, mon gars j'ai raison, car je suis la preuve de toute cette chanson. La solution ce n'est pas la prison, lève ta tête et réfléchis, fait pas le con, mets toi dans le rap et écris des chansons, monte le son à fond pour faire profiter tous ces enfants » (Yaya)

Texte d'une chanson écrite par un détenu sur l'effet de la musique durant son incarcération : *Zic Zic* (John)

C'est du rap qui vient de Villeuneuve, ici, on peut rapper
Donc s'échapper dans ses pensées
Grâce à la musique, je peux me dégourdir
Je ne pense pas au fric juste à mon plaisir
Je peux dire ce que j'ai à dire
Le micro je le fais souffrir
Toute ma haine passe dedans et le plus important
C'est que je peux faire passer un message
Sur les instrus de Stéphane, je fais des ravages
Et grâce à des gens comme ça on voit
Que nos vies peuvent changer de voie
Quand j'enchaîne des rimes je me sens libre
Plus de barreaux à l'horizon
Et grâce au son, je touche plus le fond
Le rap c'est ma passion et peut-être ma vocation
Et quand la musique tape dans ma tête je me pose plus de questions
Grâce à la musique, les soucis me quittent
Vite, vite, mets play qu'on écoute la zic zic
Vite, vite, mets play qu'on écoute la zic zic
Mercredi, jeudi, quelques heures de liberté dans une zompris
La musique m'envahit et c'est parti tenir un micro c'est chaud
Ça réchauffe le son tape tape et ça me chauffe
Ne m'interromps pas où je me fâche
Sache que je fais des merveilles
Quand la basse résonne dans mon oreille
J'attrape la ficelle et je tire sur mon cadeau de Noël
Envoie la zic qu'on se mette en selle
C'est le mino qui te bouge le cerveau sur feuille ou en impro
Écoute le flot qui me sort de ce trou
C'est fou comme le temps passe vite avec la musique
C'est chic de sortir un disque
Dans cette situation critique
Et pour ça, je dis vive la zic

Refrain

La zic me drague
Je suis sur un terrain vague
Sur des vagues je flotte
Quand la musique m'emporte

Loin de ces murs qui me bloquent
Je pars dans un univers de choc
Chacun son flot, c'est ce qui fait l'art de la musique
Et grâce à ça, le chagrin me quitte
Au micro, j'oublie tout à part mes textes
Tout ce que j'ai ça vient du cœur
Enfin un terrain où je peux lâcher ma rancœur
À tous les frères et sœurs qui baignent dans le malheur
Écoute la zic, c'est que du bonheur

Ecrire des mots sur un ressenti qu'ils n'avaient jusque là jamais exprimé, sinon dans l'agression et le passage à l'acte ; écrire un texte, c'est parler à quelqu'un, c'est par là même se positionner en tant que sujet singulier et différent et non plus seulement comme membre d'un groupe.

Par leurs paroles, ils veulent envoyer un message à leurs camarades, leurs frères, l'autre qu'ils ne pouvaient prendre en compte que dans le racket, le trafic ou l'agression.

Etre, c'est pouvoir mettre en récit les ruptures dans leur propre histoire personnelle, souvent ancrée dans la routine de la déscolarisation et l'errance de la rue.

Conclusion

Cette étude nous a permis de démontrer la faisabilité de l'utilisation de la musicothérapie en milieu carcéral. Les résultats apportés par l'évaluation démontrent aussi son efficacité à travers les résultats obtenus sur l'importante production de textes et de CD.

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire accompagnante est fondamental aux suivis et à la bonne réalisation des projets musicaux des garçons mineurs incarcérés.

La musicothérapie permet aux adolescents de vivre l'incarcération dans une perspective prioritairement éducative et pas uniquement répressive. Elle est par ailleurs un facteur pouvant participer à la réinsertion sociale des prisonniers.

Nous espérons, grâce à la réalisation de ces deux premières compilations, développer une action de prévention auprès de la population des jeunes à risques. La participation de partenaires associatifs, qu'ils soient publics ou privés, devrait prendre une place de plus en plus importante à l'avenir.

Ces réalisations des jeunes détenus montrent l'intérêt qu'ils portent à la création musicale. Nous espérons que ce travail puisse avoir été assez objectif et persuasif sur l'utilité de développer et de multiplier ce type d'interventions à d'autres Maisons d'Arrêt et de solliciter la participation des structures extérieures pouvant servir de relais pour certains de ces jeunes détenus.

[1] Perez CA et al., *Developing an AIDS prevention intervention for incarcerated male adolescents in Brazil*. AIDS Educ Prev. 2002 Oct; 14 (5 Suppl B): 36-44.

[2] Guétin S, Coudeyre E, Blayac JP, Hérisson C, Forfert C. *Intérêts de la musicothérapie dans la réadaptation sociale des garçons mineurs incarcérés*. XIX^e Congrès National de Médecine Physique et de Réadaptation. Ann Réadapt Med Phys 2004 ; 47: 490.

Guétin S, Coudeyre E, Blayac JP, Hérisson C, Forfert C. *Interests of music-therapy for the imprisoned minor boys in social rehabilitation*. XIX^e National Congress of Physical Medicine and Readjustment. Ann Réadapt Med Phys 2004 ; 47: 490.

Descripteur Thesaurus SantéPsy

PSYCHOTHERAPIE/MUSICOTHERAPIE

PRISON/DETENU/MINEUR/

DELINQUANCE JUVENILE/PRISE ENCHARGE/

REHABILISATION SOCIALE/

ATELIER THERAPEUTIQUE/CHANT/MUSIQUE/

ECRITURE/EDUCATION SURVEILLEE